



Paris, le 08/10/2026

Références : ML/LR/AL

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, en charge de la Fonction publique, Monsieur David Amiel, a présenté, le 2 octobre 2026, lors d'un groupe de travail « suite du rendez salarial », les premières mesures prises en compte dans la proposition de budget 2027 pour la rémunération des agents publics de la Fonction publique.

La proposition de sortie progressive de l'indemnité différentielle permettrait à 400 000 agents sur les 862 000 actuels de percevoir un traitement indiciaire légèrement supérieur au Smic actuel. Le Smic actuel correspond à un indice égal à 380. Cette mesure serait mise en œuvre au 1^{er} janvier 2027, uniquement en cas de vote du budget.

La CFDT est consciente de la contrainte budgétaire de notre pays, mais la mesure de sortie progressive de l'indemnité différentielle ne permettra pas aux 400 000 agents prévus de passer au-dessus du Smic. En effet, compte tenu de l'inflation, le Smic sera réévalué au 1^{er} janvier 2027. Les projections actuelles situent le Smic brut entre 1 885 € et 1 914 €, soit entre les indices 382 et 388.

Les gouvernements successifs depuis 10 ans ont décidé de geler le point d'indice des agents publics, hormis en 2022 et 2023. Ces décisions ont pour conséquence la situation inacceptable actuelle et le tassement des grilles indiciaires.

Pour la CFDT, cette mesure progressive n'est pas à la hauteur de la situation.

La CFDT revendique que tous les agents publics aient, dès le 1^{er} janvier 2027, un traitement indiciaire substantiellement au-dessus du Smic. Cette revendication permettrait aux agents de ne pas être rattrapés par le Smic dans les prochains mois, voire années.

La CFDT revendique également une négociation sur la refonte des grilles indiciaires, conséquence des choix budgétaires menés depuis 10 ans, afin de redonner des perspectives de carrière aux agents publics.

La CFDT Fonctions publiques se tient à la disposition de vos services pour vous présenter ce que nous revendiquons dans le présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Marylise Léon
Secrétaire générale de la CFDT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marylise Léon'.

Laure Revel
Secrétaire générale de la CFDT
Fonctions Publiques

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laure Revel'.